



L'OSM ET LA GUILDE DES MUSICIENS SIGNENT UNE ENTENTE COLLECTIVE DE CINQ ANS

Montréal, 28 août 2018 – L'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) et la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ) annoncent la signature d'une entente collective qui liera l'Orchestre et ses musiciens pour cinq ans à compter du 1^{er} septembre prochain. C'est la première fois depuis au moins 30 ans qu'une entente collective des musiciens de l'OSM est négociée et signée avant l'expiration de la précédente.



À l'arrière en ordre habituel : Bernard Leblanc, Denys Derome, Marc Béliveau, Catherine Ferland Trudel, Jean Gaudreault, Michel Hamelin, Marie-André Chevrette, Sébastien Almon, Marie-Josée Desrochers, Pascal Rochefort, Hugues Tremblay, À l'avant : Edward Wingell, Luc Fortin, Lucien Bouchard et Madeleine Careau.

Les paramètres financiers de cette entente, prévoyant des augmentations annuelles de cachets totalisant 10 % sur cinq ans, sans compter une valorisation des cotisations au fonds de pension, sont en phase avec ceux des grands orchestres symphoniques nord-américains. Elle offrira en outre une plus grande flexibilité qui permettra de maintenir un sain contrôle des coûts, tout en protégeant et en améliorant les conditions de travail des musiciens.

« Cette entente aidera l'OSM à poursuivre son développement sur de solides bases et à favoriser son rayonnement national et international. C'est un gage de stabilité qui témoigne des relations harmonieuses au sein de l'Orchestre, tout en assurant le maintien d'un environnement propice à la création et à l'excellence artistiques », déclare M. Lucien Bouchard, président du conseil d'administration de l'OSM. « Il s'agit d'une excellente nouvelle pour les abonnés, les donateurs, les commanditaires et les autres partenaires de la grande famille de l'Orchestre. »

Pour Luc Fortin, président de la GMMQ, « cette entente est le fruit d'un bel esprit de collaboration entre la direction, les musiciens et leur association professionnelle. Dans le contexte actuel il importe de travailler ensemble à des solutions durables et réalistes qui pourront assurer la pérennité des emplois de nos membres tout en maintenant des conditions de travail dignes d'un orchestre de réputation internationale. »

Pour sa part, Mme Madeleine Careau, chef de la direction de l'OSM, se réjouit que la nouvelle entente « aidera l'OSM à faire face aux défis auxquels le monde de la musique classique est confronté, notamment en matière de nouvelles plateformes numériques et d'élargissement d'un auditoire très sollicité par différentes formes d'expression culturelle. Cette heureuse conclusion de la négociation collective permettra d'aller plus loin sur la voie de la rigueur budgétaire, tout en permettant d'enrichir continuellement la programmation de l'OSM pour le bénéfice de ses publics. »

Les échanges entre les parties se sont déroulés dans un remarquable climat d'ouverture et de dialogue. C'est ainsi qu'il s'est avéré possible de convenir de solutions mutuellement acceptables aux enjeux soulevés de part et d'autre.

L'OSM et la GMMQ désirent souligner la contribution des membres des deux comités de négociation. Celui des musiciens de l'OSM : Edward Wingell (président du comité), Denys Derome, Hugues Tremblay, Marie-Andrée Chevrette, Marc Béliveau et Bernard Leblanc (Division des services symphoniques de la Fédération américaine des musiciens, représentant de la GMMQ). Pour la direction de l'OSM : Michel Hamelin (président du comité), Marie-Josée Desrochers, Jean Gaudreault, Sébastien Almon et Catherine Ferland.



M. Edward Wingell, président du comité de négociation des musiciens, M. Luc Fortin, président de la GMMQ, M. Lucien Bouchard, président du CA de l'OSM, Mme Madeleine Careau, Chef de la direction de l'OSM.

À propos de l'Orchestre symphonique de Montréal

Depuis sa fondation en 1934, l'OSM s'est illustré à titre de chef de file de la vie symphonique canadienne et québécoise. Ambassadeur culturel de premier plan, l'Orchestre a acquis une réputation des plus enviées sur la scène internationale par la qualité de ses nombreux enregistrements et tournées. L'OSM poursuit cette riche tradition sous la gouverne de son directeur musical, Kent Nagano, tout en se distinguant par une programmation novatrice qui vise à actualiser le répertoire symphonique et consolider l'ancrage de l'Orchestre au sein de sa communauté. Au fil des ans, l'OSM s'est produit lors de plus d'une quarantaine de tournées et d'une trentaine de sorties nationales et internationales. L'Orchestre a réalisé plus d'une centaine d'enregistrements sur étiquettes Decca, EMI, Philips, CBC Records, Analekta, ECM et Sony, ainsi que sur sa propre étiquette, lesquels lui ont valu quelque 50 prix nationaux et internationaux. L'Orchestre symphonique de Montréal est présenté par Hydro-Québec

À propos de la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec

La GMMQ a pour mission de faire reconnaître la valeur de la musique ainsi que la contribution indispensable des musiciens professionnels à la société en représentant et en défendant leurs intérêts artistiques, sociaux et économiques.

Notamment, la GMMQ établit les conditions minimales de travail des musiciens et agit collectivement au nom de ses membres lorsqu'elle estime que leur intérêt est touché. À cette fin, elle collabore avec toute organisation dont les objectifs sont semblables. La GMMQ exerce également des activités de lobbying visant à promouvoir la musique et les musiciens auprès des instances gouvernementales et des communautés locales, nationales et internationales.

De plus, elle offre plusieurs services aux musiciens, comme des services juridiques et des taux préférentiels auprès de plusieurs entreprises, dont des compagnies d'assurance. [En savoir plus](#)

-30-

RELATIONS DE PRESSE :

Pascale Ouimet, Chef Relations publiques et relations médias à l'OSM: T. 514 840-7436 *
pouimet@osm.ca

Floriane Barny, directrice des communications à la GMMQ: T. 514-842-2866 #229 *
communications@gmmq.com